



## ÉTAT DES LIEUX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN BRETAGNE

### PRÉSENTATION DE LA CASI

Dès 1984, avec la réforme de la décentralisation et la création des conseils régionaux, plusieurs associations de solidarité internationale bretonnes ont décidé de se constituer en coordination qui deviendrait l'interlocuteur des instances régionales en matière de solidarité internationale. C'était la première coordination régionale de ce type en France. Elle souhaitait en particulier intervenir dans la réflexion sur l'utilisation des fonds régionaux (1 pour mille du budget global) affectés à la coopération internationale et créés à cette époque.

La Coordination des Associations de Solidarité Internationale a succédé à cette organisation informelle. La CASI est une organisation inter associative créée en 1996 et soutenue par les réseaux nationaux [Terre des Hommes, Frères des Hommes, Peuples Solidaires, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), RITIMO] et qui s'est progressivement élargie à des associations d'implantation locale. La CASI compte aujourd'hui 40 membres.

### Que fait la CASI?

#### Formation, information, dynamique de réseau

La CASI joue un rôle de relais de l'information auprès des Associations de solidarité internationale (ASI) bretonnes. Par ailleurs, 2 à 3 fois par an, la CASI organise des journées de formation thématique ou géographique qui contribuent à réunir les acteurs bretons de la solidarité internationale et à alimenter notre réflexion.

Outre le fait d'offrir aux ASI bretonnes un cadre organisé pour plus de visibilité, la CASI cherche également à identifier les potentialités de l'environnement breton en matière de solidarité internationale pour

1°) montrer qu'un espace de concertation régional est nécessaire pour plus de cohérence et de transparence,  
2°) mettre à la disposition de tous le résultat des travaux qu'elle réalise ou co-réalise. Cette promotion de la dynamique de réseau pour une concertation des pratiques de coopération semble être en passe d'atteindre son but puisqu'il est actuellement question en Bretagne de créer au moins de façon informelle, un espace multi-acteurs jouant ce rôle et regroupant associations, élus, monde de l'éducation, de la santé, de la culture, des entreprises...

"L'Inventaire des acteurs et des pratiques de la solidarité Internationale en Bretagne" consultable et interrogeable en ligne" a été alimenté en concertation avec les 4 centres de documentation RITIMO bretons (RESIA,

**Membres Actifs** : AFDI Bretagne, Afrique Verte Penn Ar Bed, AIVM, AMAR, Amitié partage, Bretagne Solidarité Pérou Bolivie, Carhaix Tiers Monde, CCFD22, CCFD29, CCFD 35, CCFD 56, Chantepie Solidarité Nord Sud, CICODES, Collectif Pêche et Développement, CRIDEV, CRISLA, DEFI, Espoir Sans Frontières, Frères des Hommes, Médecins du Monde, Metissage, Pacé Slimnic, Peuples Solidaires Brest, Peuples Solidaires Landerneau, Peuples Solidaires Lesneven, Peuples Solidaires Plouzané, Peuples Solidaires Pont L'Abbé, Peuples Solidaires Quimper, Peuples Solidaires Saint Pol de Léon, Rencontre Pays Andins Europe, Résia, Ségou Breizh, Solidarité Niger, Tarbiyya Tatali, Terre des Hommes France.

**Membres Associés** : Arradon Terre du Monde, Artisans du Monde 35, Association Alpaca, Association Djibouti Bretagne, L'Oeil Vert, Max Havelaar 35, Maison Internationale de Rennes, Pacé Solidarité, Titalt Niger.

**Partenaires** : CRID, Fondation de France, Ministère de la Jeunesse et Sports, Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine, Ville d'Arradon.

CICODES, CRIDEV et CRISLA), membres de la CASI. Cet inventaire permet d'alimenter la dynamique du réseau régional en favorisant la connaissance mutuelle des différents acteurs..

### Représentation du secteur associatif local

La CASI Bretagne et ATD (Aide à Toute Détresse) Quart Monde partagent un siège au Conseil Économique et Social Régional afin d'y défendre les intérêts des Associations de solidarité internationale et des Associations de solidarité locale. En 2005 Anne Saglio, représentante commune aux deux structures depuis 2002 à été élue vice présidente du CESR.

La CASI est partie prenante de la CPCA Bretagne (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et y défend les valeurs des ASI bretonnes depuis la création de la CPCA Bretagne en 2000. La CPCA s'est formalisée en 2004 et la CASI s'est plus particulièrement impliquée dans les réflexions liées à l'Éducation Populaire en Bretagne, la formation des bénévoles et l'Agenda 21 en lien avec le Conseil Régional et le Comité Consultatif de développement de la vie associative

## LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN BRETAGNE

### Contexte de la coopération internationale

On retient pour cette analyse les actions engagées en direction des pays les plus pauvres tels que les classe le PNUD. Ainsi ne sont pas compris dans cette étude les actions en direction des Pays de l'Est ou d'Afrique du Nord.

La Bretagne compte plusieurs centaines d'association de solidarité internationale ou d'action caritative. Associations d'urgence ou de développement, très diverses dans leur taille, leur fonctionnement et leurs objectifs, elles forment un réseau social dense qui irrigue tout le territoire et distingue la Bretagne des autres régions.

D'autres acteurs sont apparus. A la faveur des lois de décentralisation de 1982, et sans attendre la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, les **collectivités locales** qui accompagnaient depuis longtemps les associations sur le plan financier, ont saisi la capacité juridique à mener des programmes de "coopération décentralisée" qui leur avait été confiée pour multiplier les partenariats internationaux. A l'échelle régionale, départementale ou locale, la carte de Bretagne comme la carte du monde sont aujourd'hui tissées de liens de coopération entre collectivités.

De son côté, le secteur de la formation a lui aussi intégré l'ouverture internationale comme activité éducative. Les écoles, collèges, lycées et universités bretons sont particulièrement actifs non seulement dans la mobilité européenne mais aussi dans les échanges avec les pays du Sud. Stages et voyages d'études à l'étranger sont aujourd'hui courants, en Bretagne plus qu'ailleurs.

Enfin, certains dirigeants d'entreprises ou comités d'entreprise ont intégré dans leur activité les questions de mondialisation sous une forme originale. Lobodis à Tréguen (22), Armor Lux à Quimper (29), la Coopérative Even (29) ou OTIMA à Fougères (35) sont autant d'entreprises qui ont innové dans ce sens, jusqu'à être précurseurs en France.

Les coopérations menées par les **établissements hospitalier** ainsi que les IFSI restent minoritaires (Brest et Lannion notamment) et essentiellement tournées vers des actions de formation et d'échange d'étudiants. Les échanges d'étudiants sont également un domaine de prédilection des **établissements d'enseignement supérieur** qui peuvent être accompagnés financièrement par le Conseil Régional dans ce cadre.

A noter toutefois l'action de l'ENSP de Rennes qui compte jusqu'à 13 salariés pour mener à bien des projets de développement.

Globalement, les mondes de la santé et de l'éducation mènent leurs actions de coopération de façon assez cloisonnée.

Lycée et collèges mènent plus ponctuellement des actions d'EAD/SI, souvent en partenariat avec un acteur local. On note peu de valorisation, d'historique et de suivi évaluation de ces initiatives. Là encore, tout au moins pour ce qui concerne les lycées, le Conseil Régional peut être interpellé comme bailleur de fonds dans le cadre de son programme *Karta*.

### Spécificités associatives par département et en Région

**Membres Actifs** : AFDI Bretagne, Afrique Verte Penn Ar Bed, AIVM, AMAR, Amitié partage, Bretagne Solidarité Pérou Bolivie, Carhaix Tiers Monde, CCFD22, CCFD29, CCFD 35, CCFD 56, Chantepie Solidarité Nord Sud, CICODES, Collectif Pêche et Développement, CRIDEV, CRISLA, DEFI, Espoir Sans Frontières, Frères des Hommes, Médecins du Monde, Metissage, Pacé Slimnic, Peuples Solidaires Brest, Peuples Solidaires Landerneau, Peuples Solidaires Lesneven, Peuples Solidaires Plouzané, Peuples Solidaires Pont L'Abbé, Peuples Solidaires Quimper, Peuples Solidaires Saint Pol de Léon, Rencontre Pays Andins Europe, Résia, Ségou Breizh, Solidarité Niger, Tarbiyya Tatali, Terre des Hommes France.

**Membres Associés** : Arradon Terre du Monde, Artisans du Monde 35, Association Alpaca, Association Djibouti Bretagne, L'Oeil Vert, Max Havelaar 35, Maison Internationale de Rennes, Pacé Solidarité, Titalt Niger.

**Partenaires** : CRID, Fondation de France, Ministère de la Jeunesse et Sports, Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine, Ville d'Arradon.

L'analyse des données constituant la base de données des ASI bretonnes révèle un certain nombre de spécificités départementales:

Dans le **Finistère** sont recensées 87 ASI; 28 d'entre elles soit 32 % s'inscrivent dans un réseau. Le fait d'appartenir à un réseau révèle le besoin de mutualisation, d'échange, d'ouverture, de travail en partenariat gages d'une volonté de mener une réflexion avant l'action.

En Finistère, le réseau est plutôt défini localement, dans le département: le fait d'être éloigné de la capitale régionale non seulement ne diminue pas le dynamisme départemental mais semble susciter des mises en réseau locale.

Géographiquement les pays majoritairement investis par les ASI Finistériennes sont: Le Burkina Faso, le Mali, Madagascar et la Bénin.

Les pays sur lesquels le CG 29 axe sa politique de coopération sont : Madagascar et le Chili

Dans le **Morbihan** sont recensées 114 ASI; 25 d'entre elles soit 23,68% s'inscrivent dans un réseau, ce qui est peu et qui peut aussi s'expliquer par l'engagement tardif du CG 56 dans ce domaine. Le département est également caractérisé par beaucoup de projet d'envoi de matériel ou de soutien à des enfants en détresse.

Géographiquement les pays majoritairement investis par les ASI morbihannaises sont: le Mali, le Sénégal, Madagascar et la Burkina Faso.

Les pays sur lesquels le CG 56 axe sa politique de coopération sont : Le Vietnam et la Mali

**En Côtes d'Armor** sont recensées 53 ASI; 35 d'entre elles soit **66%** s'inscrivent dans un réseau, ce qui est beaucoup: le département des Côtes d'Armor est le seul où le centre Ritimo départemental est organisé en collectif. Par ailleurs, le CG 22 mène une réelle politique d'accompagnement des ASI ce qui se traduit par la volonté de ces dernières d'aller plus loin dans leur réflexion et donc de travailler en réseau.

Géographiquement les pays majoritairement investis par les ASI costarmoricaines sont: Le Sénégal, le Burkina Faso, Madagascar et le Mali.

Les pays sur lesquels le CG 22 axe sa politique de coopération sont : Niger, Vietnam

**En Ile et Vilaine** sont recensées 114 ASI; 39 d'entre elles soit 34% s'inscrivent dans un réseau. Il s'agit davantage en Ile et Vilaine de grands réseaux nationaux voire internationaux qui contribuent à une prise conscience au Nord.

Géographiquement les pays majoritairement investis par les ASI d'Ile et Vilaine sont: le Burkina Faso, Madagascar et le Mali.

Les pays sur lesquels le CG 235 axe sa politique de coopération sont le Mali et Madagascar.

Les pays sur lesquels le Conseil Régional de Bretagne axe sa politique de Coopération sont: Madagascar, le Niger, la Sénégal, Haïti et Cambodge.

## Les évolutions récentes

### Les domaines d'intervention

**Les collectivités territoriales** continuent de privilégier dans leur projets de coopérations les anciennes colonies et les pays d'Europe de l'est. L'Amérique Latine est toujours peu investie.

Cependant des accords de partenariat nouvellement conclu concerne la Chine et l'Asie qui constituent désormais un terrain de prédilection pour des projets de coopération territoriale. Cette évolution n'est pas entièrement dénué d'intérêt économique.

Pour ce qui concerne le **secteur associatif**, certes les **micro-projets** associatifs bretons restent d'actualité, sous forme des traditionnelles constructions de puits, de dispensaires ou d'écoles. Mais la **formation et l'appui à l'organisation de la société civile et de la représentation démocratique figurent désormais au rang des priorités**. Beaucoup d'acteurs ont pris conscience des implications chez nous d'une démarche de solidarité

**Membres Actifs** : AFDI Bretagne, Afrique Verte Penn Ar Bed, AIVM, AMAR, Amitié partage, Bretagne Solidarité Pérou Bolivie, Carhaix Tiers Monde, CCFD22, CCFD29, CCFD 35, CCFD 56, Chantepie Solidarité Nord Sud, CICODES, Collectif Pêche et Développement, CRIDEV, CRISLA, DEFI, Espoir Sans Frontières, Frères des Hommes, Médecins du Monde, Metissage, Pacé Slimnic, Peuples Solidaires Brest , Peuples Solidaires Landerneau, Peuples Solidaires Lesneven, Peuples Solidaires Plouzané, Peuples Solidaires Pont L'Abbé, Peuples Solidaires Quimper, Peuples Solidaires Saint Pol de Léon, Rencontre Pays Andins Europe, Résia, Ségou Breizh, Solidarité Niger, Tarbiyya Tatali, Terre des Hommes France.

**Membres Associés** : Arradon Terre du Monde, Artisans du Monde 35, Association Alpaca, Association Djibouti Bretagne, L'Oeil Vert, Max Havelaar 35, Maison Internationale de Rennes, Pacé Solidarité, Titalt Niger.

**Partenaires** : CRID, Fondation de France, Ministère de la Jeunesse et Sports, Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ile et Vilaine, Ville d'Arradon.

internationale. L'éducation au développement et la meilleure connaissance des cultures, insufflées par exemple dans le milieu éducatif et lors des grands temps forts de la solidarité internationale, sont désormais perçus comme une clé du succès dans un programme de coopération .

En 1999, les **domaines d'intervention** sont essentiellement la santé, la formation, le développement rural et l'action sociale et culturelle. En 2006, la santé, la culture et la formation sont toujours en tête mais on assiste à une explosion de projets en faveur de la **défense des minorités** et des DESC (Droits Économiques Sociaux et Culturels); les projets liés au tourisme solidaire et aux échanges culturels constituent également une tendance actuelle. Une des conséquences de cette évolution est que de nombreuses associations consacrent désormais leur activité à des actions de sensibilisation sur leur territoire et ne « montent » plus de véritables projets dans les pays du sud.

Un thème fédérateur où chaque acteur (associations, élus, monde de l'éducation, de la santé...) trouve à s'impliquer aisément est le **commerce équitable**. Ce type de commerce alternatif est en effet très mobilisateur : Conseil Général 22, Armor Lux, Lycées professionnels, etc... se sont largement emparés de la problématique pour y apporter une réponse à leur image. Ainsi en 2005 la CASI a recensé 53 structures dont tout ou partie de l'activité est liée *au commerce équitable*. 51% d'entre elles ont été créées après 2000. Sur les 50 structures formalisées statutairement, 4% sont des collectivités, 26% des sociétés et 70% des associations.

Par ailleurs le tsunami qui a touché les côtes asiatiques en décembre 2004 a également été à l'origine de la création de nouvelles association intervenant en Indonésie et au Sri Lanka notamment.

### L'organisation

Le **tissu associatif** breton s'est également modifié dans son organisation puisque aujourd'hui 34% des associations locales sont inscrites dans un réseau (local, départemental, régional ou national). Elles étaient 17,6% en 2004 et 10% en 1999 .En ce qui concerne l'implantation départementale ou régionale de délégations d'associations nationales on note une forte progression essentiellement due à la décentralisation des finances publiques et aux transferts de compétences vers les collectivités territoriales.

Peu professionnalisé (20 emplois équivalent temps plein en 2005 sur la Bretagne, hors commerce équitable), le secteur de la solidarité internationale dispose également de peu de moyens financiers. Les coupes sombres dans les budgets nationaux les amènent à se tourner vers les collectivités territoriales (fréquemment vers les municipalités) et pour peu d'entre elles vers les lignes européennes. L'appel à projet « emploi régional d'intérêt associatif » a toutefois eu pour effet de créer des opportunités.

Les collectivités bretonnes impliquées dans une coopération internationale disposent désormais d'une coordination régionale, CBCI (Collectivités Bretonnes pour la Coopération Internationale) dotée d'une permanente.

Enfin existe depuis 2005 en Bretagne une plate forme régionale de la solidarité internationale où sont présentes les deux familles d'acteurs organisées en région (Association/CASI et collectivités/CBCI), le Conseil Régional et les Conseils Généraux en tant que tels, la DARIC, le CESR, Le collectif Breizh Africa en tant que représentant des migrants, Agrocampus en tant que représentant du monde de l'éducation et Lobodis en tant que représentant des entreprises. ABCIS organise en son sein des actions d'EAD/SI et décline en région les temps forts nationaux tels que la Semaine de la Solidarité Internationale ou la quinzaine du commerce équitable.

Nous assistons également à une prise en compte croissante de l'apport des migrations dans la notion de solidarité internationale. Il s'agit là non seulement de s'ouvrir aux OSIM (Organisations de solidarité Internationale issues de l'immigration) et de travailler en partenariat avec elles, ce qui n'était pas aussi évident que cela il y a quelques années, mais encore de chercher des ponts avec les migrants installés en Bretagne et de promouvoir une certaine « solidarité internationale de proximité ».

Ces évolutions traduisent également des rapprochements qui se font au niveau local entre les différentes familles d'acteurs et notamment les associations et les élus que ces derniers considèrent de plus en plus comme des partenaires incontournables.

---

**Membres Actifs** : AFDI Bretagne, Afrique Verte Penn Ar Bed, AIVM, AMAR, Amitié partage, Bretagne Solidarité Pérou Bolivie, Carhaix Tiers Monde, CCFD22, CCFD29, CCFD 35, CCFD 56, Chantepie Solidarité Nord Sud, CICODES, Collectif Pêche et Développement, CRIDEV, CRISLA, DEFI, Espoir Sans Frontières, Frères des Hommes, Médecins du Monde, Metissage, Pacé Slimnic, Peuples Solidaires Brest , Peuples Solidaires Landerneau, Peuples Solidaires Lesneven, Peuples Solidaires Plouzané, Peuples Solidaires Pont L'Abbé, Peuples Solidaires Quimper, Peuples Solidaires Saint Pol de Léon, Rencontre Pays Andins Europe, Rézia, Ségou Breizh, Solidarité Niger, Tarbiyya Tatali, Terre des Hommes France.

**Membres Associés** : Arradon Terre du Monde, Artisans du Monde 35, Association Alpaca, Association Djibouti Bretagne, L'Oeil Vert, Max Havelaar 35, Maison Internationale de Rennes, Pacé Solidarité, Titalt Niger.

**Partenaires** : CRID, Fondation de France, Ministère de la Jeunesse et Sports, Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine, Ville d'Arradon.

---

---

**Membres Actifs** : AFDI Bretagne, Afrique Verte Penn Ar Bed, AIVM, AMAR, Amitié partage, Bretagne Solidarité Pérou Bolivie, Carhaix Tiers Monde, CCFD22, CCFD29, CCFD 35, CCFD 56, Chantepie Solidarité Nord Sud, CICODES, Collectif Pêche et Développement, CRIDEV, CRISLA, DEFI, Espoir Sans Frontières, Frères des Hommes, Médecins du Monde, Metissage, Pacé Slimnic, Peuples Solidaires Brest , Peuples Solidaires Landerneau, Peuples Solidaires Lesneven, Peuples Solidaires Plouzané, Peuples Solidaires Pont L'Abbé, Peuples Solidaires Quimper, Peuples Solidaires Saint Pol de Léon, Rencontre Pays Andins Europe, Résia, Ségou Breizh, Solidarité Niger, Tarbiyya Tatali, Terre des Hommes France.

**Membres Associés** : Arradon Terre du Monde, Artisans du Monde 35, Association Alpaca, Association Djibouti Bretagne, L'Oeil Vert, Max Havelaar 35, Maison Internationale de Rennes, Pacé Solidarité, Titalt Niger.

**Partenaires** : CRID, Fondation de France, Ministère de la Jeunesse et Sports, Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine, Ville d'Arradon.